



Jeunes 16 - 18 / 18 - 30 ans

CARTOGRAPHIE DES SOLUTIONS EN GUADELOUPE

MAJ LE 03 MAI 2022

SOMMAIRE

1. Présentation de la démarche- *Page 3*
2. L'obligation de formation – *Page 5*
3. Cartographie des solutions en Guadeloupe – *Page 7*
4. Présentation des outils à disposition des acteurs de l'accompagnement – *Page 49*
5. Les instances mobilisées pour les jeunes - *Page 53*

Pourquoi cette cartographie des solutions ?

Cette cartographie présente les solutions mobilisables en Guadeloupe afin de de disposer d'un socle commun d'information sur les différentes solutions existantes et mobilisables à destination des jeunes notamment dans le cadre de l'obligation de formation.

Les solutions présentées sont non exhaustives et définissent un cadre général.

Les solutions présentées sont actualisées 2 fois par an. Cette cartographie sera complétée par un annuaire des référents

La cartographie permet aux acteurs de Guadeloupe d'identifier les solutions présentes sur leur territoire.



La cartographie permet aux porteurs de projets d'identifier les suites de parcours possibles ou bien les complémentarités à développer.

La cartographie permet de partager, avec l'ensemble des acteurs concernés, le contenu et les critères d'accès de chaque solution.

Vous trouverez dans ce document :

- Une description de chaque solution présentant notamment les critères d'accès, le contenu de la solution et la personne ressource à contacter ;
- Une cartographie des solutions organisée autour de 4 thématiques :
 - Solutions d'accompagnement des jeunes ;
 - Solutions pour l'engagement des jeunes ;
 - Solutions de formation initiale et continue des jeunes ;
 - Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.
- Des outils mobilisables, à intégrer dans le cadre des ingénieries de parcours ;
- Les instances concernées par le suivi et la mise en œuvre des solutions.

Référentiel des solutions destinées à la jeunesse en Guadeloupe, cette cartographie est complétée par les acteurs eux-mêmes, elle sera actualisée deux fois par an.

Issue des travaux conduits par la mission interministérielle de lutte contre la pauvreté en 2020, cette cartographie a été reprise par le SPE Jeunes en octobre 2021.

Les travaux sont suivis par un comité de lecture dont les membres sont issus du SPE jeunes et des utilisateurs directs que sont les conseillers de la mission locale, les directeurs de CIO et conseillers Pôle emploi.



Les actualisation des fiches, par les acteurs, auront lieu 2 fois par an :

- Juin, pour les projets inscrits en années scolaire avec une publication en septembre
- Novembre pour une publication en janvier.

Cette cartographie est destinée aux professionnels de l'accompagnement, de la jeunesse afin d'identifier la bonne solution mobilisable pour le jeune et aux porteurs de projets afin de faciliter les connexions entre les dispositifs ou de contribuer à l'émergence de nouvelles solutions .

Des évolutions envisagées

- Identifier la politique déployée pour chaque solution ;
- Classer les dispositifs selon 2 axes : emploi / typologie d'accompagnement ;
- Développer une solution numérique interopérable avec les plateformes existantes dédiées aux jeunes afin de faciliter l'accès à l'information.

Rappel du contexte jusqu'à ce jour et des enjeux de l'OF

La réforme de l'obligation de formation des 16-18 ans répond à 2 enjeux prioritaires :

- **Cibler un public de jeunes devenu prioritaire** et proposer des dispositifs de remédiation, obligeant ainsi à développer une **offre adaptée et innovante**, élaborée de façon collective ;
- **Développer les compétences du jeune, sous des modalités diverses et souples** pouvant combiner formation, emploi et engagement au sein de formations soumises à une évaluation leur permettant d'être homologuées et/ou labellisées.



Les changements opérationnels induits par l'obligation de formation

1 Un public cible élargi

Contrairement au décrochage scolaire, l'obligation de formation concerne tous les jeunes de 16 à 18 ans qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni en formation (NEET). Les jeunes diplômés de moins de 18 ans sont également concernés et nécessitent la mise en place de modalités de repérage adaptées.

2 Un rôle central pour les PSAD

La Plateforme de Suivi et d'Aide aux Décrocheurs reste la cheville ouvrière du dispositif, son rôle est renforcé avec une adaptation du processus d'attribution et du suivi des jeunes.

3 Une responsabilité nouvelle pour les missions locales

Les missions locales sont chargées du contrôle du respect de l'obligation de formation par les jeunes concernés. En cas de non respect, les missions locales doivent transmettre les informations concernant le jeune au Conseil départemental.

Le contenu de l'obligation de formation



Un objectif prioritaire

Rompre le cercle de la pauvreté en proposant à chacun des solutions de retour à l'école, d'accès à la qualification et à l'emploi. L'obligation de formation est une mesure phare de la stratégie de lutte contre la pauvreté.



Un public cible

Tous les jeunes âgés de 16 à 18 ans en situation de décrochage scolaire mais également les jeunes diplômés sans emploi y compris les jeunes en situation de handicap, les jeunes suivis sous protection judiciaire ou détenus et les jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance.



Une définition

Cette obligation est remplie lorsque le jeune poursuit sa scolarité dans un établissement d'enseignement, lorsqu'il est apprenti ou stagiaire de la formation professionnelle, lorsqu'il occupe un emploi ou effectue un service civique ou lorsqu'il bénéficie d'un dispositif d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle.



Une obligation

Il s'agit à la fois d'une obligation pour le jeune et sa famille, qui fera l'objet d'une information au Conseil Départemental en cas de non respect et d'une obligation de moyens pour les services de l'Etat qui doivent pouvoir proposer à chaque jeune une solution en accord avec son projet.

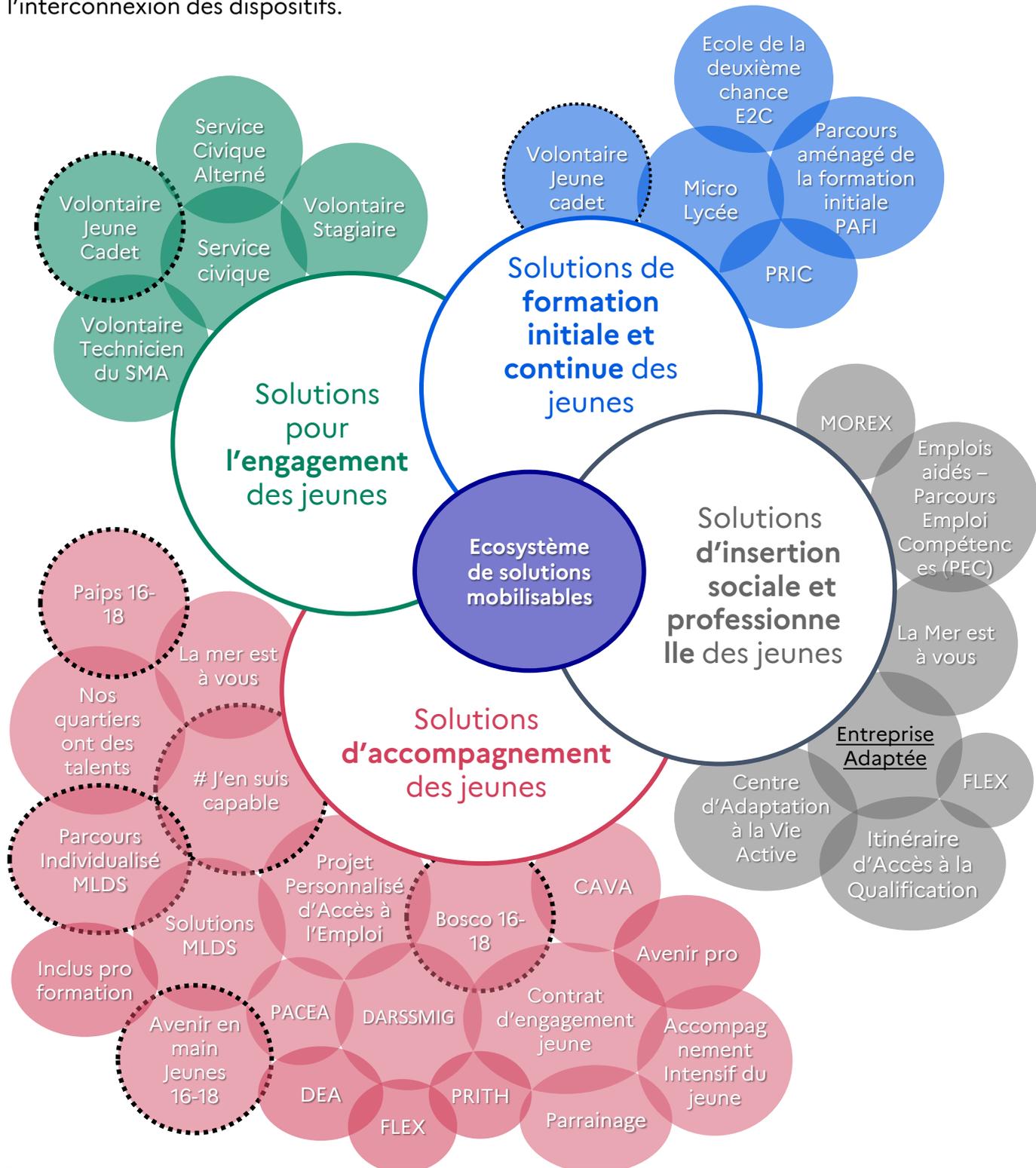


Une mise en œuvre partenariale

L'obligation de formation repose sur un cercle d'acteurs clés qui se compose des services de l'Etat (Deets et Rectorat), des missions locales et des collectivités (Conseil Régional et Conseil Départemental). Opérationnellement, tous les partenaires des PSAD sont également impliqués dans la mise en œuvre de l'obligation de formation.

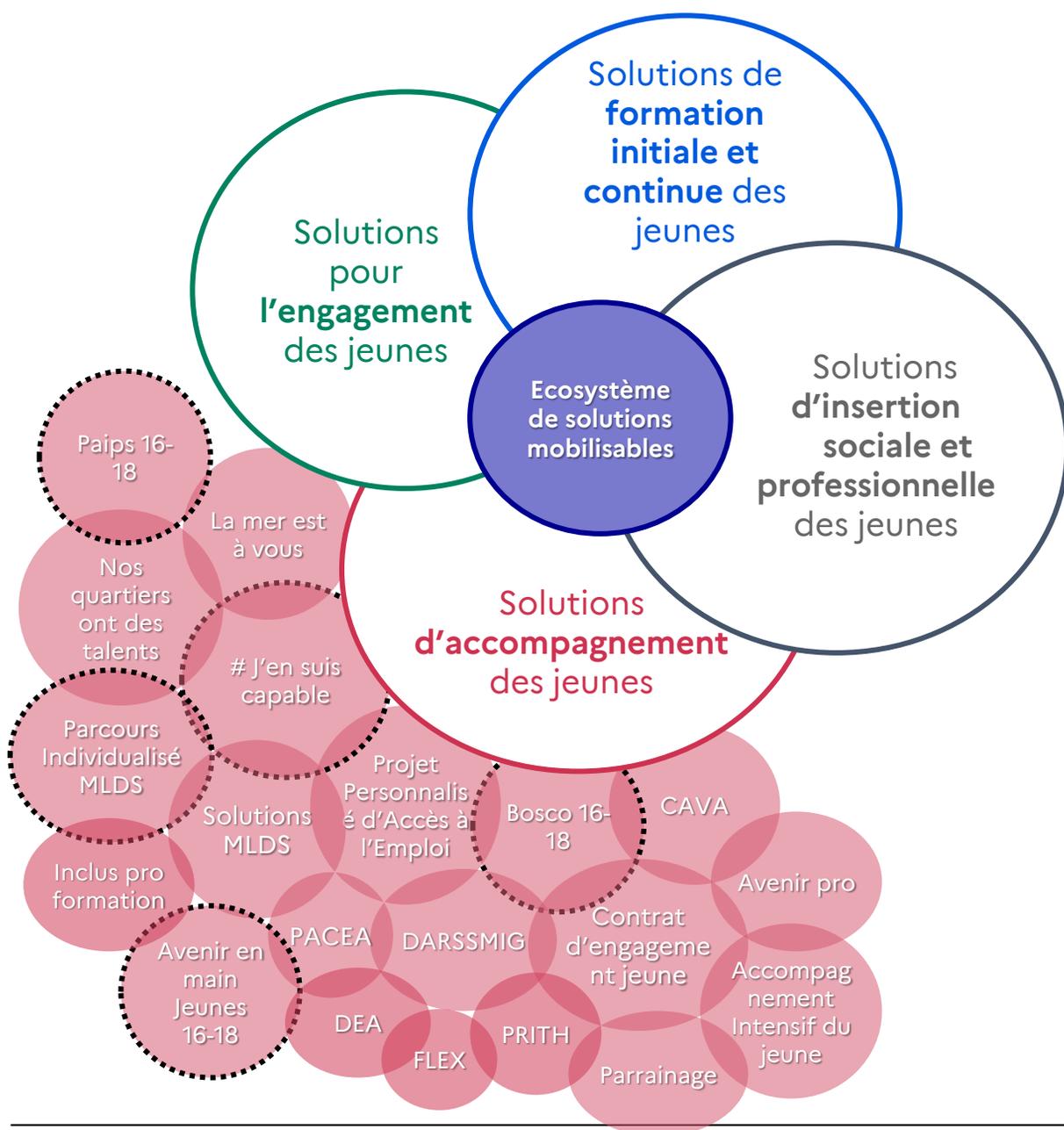
Cartographie des solutions à destination des jeunes

Cette cartographie présente les principales solutions mobilisables proposées aux jeunes. Ces solutions doivent permettre aux acteurs en charge du suivi, de l'accompagnement des jeunes, aux porteurs de projet PIC d'appréhender l'écosystème existant pour pouvoir proposer une solution adaptée selon la situation, les besoins et le projet du jeune. Ces solutions doivent permettre, à terme, de faciliter la construction de parcours et l'interconnexion des dispositifs.



Cartographie des solutions à destination des jeunes

Cette cartographie présente les principales solutions mobilisables proposées aux jeunes. Ces solutions doivent permettre aux acteurs en charge du suivi, de l'accompagnement des jeunes, aux porteurs de projet PIC d'appréhender l'écosystème existant pour pouvoir proposer une solution adaptée selon la situation, les besoins et le projet du jeune. Ces solutions doivent permettre, à terme, de faciliter la construction de parcours et l'interconnexion des dispositifs.



X Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Le CEJ – Le Contrat d'Engagement Jeune

Description générale

Le Contrat Engagement Jeune c'est de l'engagement, de l'assiduité, de la motivation et un État qui accompagne tous les jeunes de moins de 26 ans sans formation ni emploi depuis plusieurs mois. À compter du 1^{er} mars 2022, les jeunes qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi se verront proposer par les Missions locales ou par Pôle emploi :

- un programme intensif d'accompagnement de 15 à 20 heures par semaine minimum ;
- une mise en activité systématique et régulière du jeune du premier au dernier jour,
- une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois sous condition de ressources

Les jeunes pourront se voir proposer plusieurs solutions pendant leur parcours :

Des préparations pour entrer en formation (les prépa apprentissage ...)

Une formation qualifiante ou pré qualifiante, une mission d'utilité sociale (service civique), des mises en situation en emploi (stages ou immersions), des alternances (contrat d'apprentissage...), proposition d'emploi (CDD, CDI, intérim...)

Chaque jeune sera accompagné par un conseiller de Mission locale ou de Pôle emploi qui restera son référent tout au long de son parcours, y compris quand le jeune suit un programme extérieur à sa Mission Locale ou à Pôle emploi Ce référent l'accompagne ra jusqu'à ce qu'il soit durablement inséré professionnellement.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : 16 à 25 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Allocation : 500 € par mois sous conditions de ressources

Durée : 12 à 18 mois

Type d'accompagnement : Individuel et Collectif

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences
✓	Signature d'un contrat d'accompagnement
✓	Formation
✓	Stages / Immersion professionnelle
✓	Aide à la recherche d'emploi
✓	Aide à la mobilité
✓	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
✓	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Contact Pôle Emploi

- Richard BOONE, chargé de projet
- richard.boone@pole-emploi.fr
- 06 90 58 46 40 LD 05 90 38 55 36

Contact Mission Locale

- VISIVE Yamina
- Yamina.visive@mission-locale-guadeloupe.fr
- 0590 82 00 11

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

LA MER EST A VOUS

Description générale

Le projet a pour but d'acculturer à l'environnement maritime pour faire naître une passion pour la mer afin de poursuivre des cursus diplômants dans un métier maritime

C'est un parcours d'accompagnement et d'insertion professionnelle. Ce dispositif de formation est destiné prioritairement pour les jeunes éloignés de l'emploi, issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).

Ce parcours d'accompagnement vers l'emploi maritime (115 jours) se décline en 4 modules:

- Faire route vers l'emploi maritime
- Progresser en équipage
- Promouvoir ses compétences
- Intégrer l'emploi maritime

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : 18-29 ans
- **Qualification** : aucune
- Allocation** : 500€ et 685€ (pour les 26-29 ans)
- Durée** : 5 mois et demi
- Date de début de l'action** : 17 janvier 2022
- Entrée et sortie permanente** : Non
- Type d'accompagnement** :

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences avec l'AFPA
✓	Stages / Immersion professionnelle
✓	Formation
✓	Aide à la recherche d'emploi
✓	Accompagnement social
✓	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- FEDERATION FRANCAISE DE VOILE
- CERCLE SPORTIF BAS DU FORT
- AFPA
- APELS

Contact

- Nom du référent : **OBELLIANNE Xavier**
- Adresse mail : **csbf.guadeloupe@wanadoo.fr**
- Téléphone : **0690 519 819**

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Nos Quartiers Ont des Talents

Description générale

NQT est un dispositif de parrainage gratuit qui met en relation des jeunes diplômés en recherche d'emploi, d'alternance ou de création d'activité avec des cadres expérimentés et en activité (7 ans d'expérience minimum) mobilisés dans un réseau d'entreprises et de collectivités adhérentes.

Le parrainage professionnel permet:

- la définition du **projet professionnel**
- l'affinement des **outils et méthodes de recherche**
- L'animation et la constitution d'un **réseau**
- la compréhension du **marché du travail** et ses **codes**

Les jeunes accompagnés bénéficient:

- d'un mentor
- D'un accès à plus de 100 ateliers par an
- D'outils complémentaires numériques (auto évaluation, outil de perfectionnement en anglais et français, tests de motivation et intelligence émotionnelle)

Inscription gratuite en autonomie sur <http://www.nqt.fr>

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : moins de 30 ans
- **Qualification** : Bac+3 minimum

Allocation : aucune

Durée : 6 mois en moyenne

Date de début de l'action : déjà débutée

Entrée et sortie permanente : Oui Non

Type d'accompagnement : parrainage/mentorat

Contenu*

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat de travail (CDD/CDI)
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
✓	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
✓	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- Pôle emploi
- Mission locale
- Réseau d'entreprises locales et nationales
- Université
- Organismes de formation supérieures
- Collectivités (Cap Excellence, CAGSC)
- Région
- DEETS

Contact

- Nom du référent : **Cindy CARENE**
- Adresse mail : c.carene@nqt.fr
- Téléphone : **0690 53 85 72**
- www.nqt.fr

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

APSA CARE « PAIPS 16-18 » Parcours d'Accompagnement d'Insertion Professionnelle et Sociale

Septembre 2018 : Un plan de lutte contre la pauvreté, présenté par le Président de la République le 13 septembre 2018.

Juillet 2019 : Une Loi «Pour une Ecole de la confiance», loi du 26 juillet 2019 qui s'inscrit dans la continuité de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Septembre 2020 : Une obligation, cette loi crée l'obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans dès la rentrée 2020 et prend le relais de l'obligation d'instruction de 3 à 16 ans. Lancement du plan « #1Jeune 1Solution ».

Depuis Avril 2020 : Une crise sanitaire et une inquiétude quant au risque d'une très forte augmentation du décrochage scolaire.

La promo 16 18 mise en œuvre par l'AFPA sur le territoire métropolitain, et les parcours personnalisés sur les territoires d'Outre Mer s'inscrivent dans ce cadre : plan #1jeune 1solution.

Ces dispositifs sont en quelque sorte des sas, permettant aux jeunes d'acquérir des compétences socles, de se remobiliser, de se confronter à la réalité du monde du travail et ainsi de développer leur capacité à se projeter. L'objectif premier de ces parcours est d'amener le jeune à s'engager dans un processus de formation.

Description générale du parcours

Ce dispositif de mobilisation de **4 mois maximum, est découpé en 5 phases** :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> S'ENGAGER | Contractualisation du parcours entre le jeune, sa famille et un référent, |
| <input type="checkbox"/> SE DÉCOUVRIR | Bilans diagnostics divers pour repérer ses forces et ses axes d'amélioration, |
| <input type="checkbox"/> CONSTRUIRE | Émergence et construction de son projet, |
| <input type="checkbox"/> PRÉPARER LA SUITE | Organisation de la suite, |
| <input type="checkbox"/> SAUTER LE PAS | Actes concrets (inscriptions, etc.) |

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : 16 à 18 ans
- **Qualification** : aucune
- **Lieu d'habitation du jeune** : Boissard-Morne Flory, Chemin Neuf Carenage Darboussier, Cour Charneau-Raizet, Grand Camp, Raizet, Vieux Bourg – Les Lauriers.

Durée : 4 mois maxi

Date de début de l'action : 17 janvier 2022

Entrée et sortie permanente : Oui Non

Mais inscription tout au long de l'année

Type d'accompagnement : Social, psychologique, professionnel. Actions individuelles et collectives.

Contenu*

- | | |
|-------------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Diagnostic / Bilan des compétences |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Signature d'un contrat d'accompagnement |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Accompagnement social |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Découverte des métiers / Immersion en entreprise |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Aide à la recherche de solution d'insertion (emploi, formation, etc...). |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Aide à la mobilité |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Aide à la reconnaissance de ses talents et capacités |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Exercice de la citoyenneté |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Suivi dans le parcours |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bilan d'étape |

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- La Mission Locale
- Le Rectorat, les responsables de CIO
- Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de CAP EXCELLENCE)
- Les CCAS, l'ASE, la Maison de l'adolescence
- La CAF, les Parents et/ou représentants légaux

Contact

- Nom du référent : **Nadia LÉON-PROSPER**
- Adresse mail : **apsacare@gmail.com**
- Téléphone : **0590 46 45 09 / 0690 55 70 40**

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Alter Formation Conseil : #JenSuisCapable

Septembre 2018 : Un plan de lutte contre la pauvreté, présenté par le Président de la République le 13 septembre 2018.

Juillet 2019 : Une Loi «Pour une Ecole de la confiance», loi du 26 juillet 2019 qui s'inscrit dans la continuité de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Septembre 2020 : Une obligation, cette loi crée l'obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans dès la rentrée 2020 et prend le relais de l'obligation d'instruction de 3 à 16 ans.

Lancement du.

Depuis Avril 2020 : Une crise sanitaire et une inquiétude quant au risque d'une très forte augmentation du décrochage scolaire.

La promo 16 18 mise en œuvre par l'AFPA sur le territoire métropolitain, et les parcours personnalisés sur les territoires d'Outre Mer s'inscrivent dans ce cadre : plan #1jeune 1solution.

Ces dispositifs sont des sas, permettant aux jeunes d'acquérir des compétences socles, de se remobiliser, de se confronter à la réalité du monde du travail et ainsi de développer leur capacité à se projeter. L'objectif premier de ces parcours est d'amener le jeune à s'engager dans un processus de formation.

Description générale du parcours

Les bénéficiaires entrent dans le dispositif #JenSuisCapable tout au long de l'année et cela pour une période de 4 mois maximum.

Le parcours du bénéficiaire est décidé collégialement en comité de suivi selon ses besoins, ses appétences et les disponibilités d'activité (au moins une par mois). Durant ce comité seront décidées les heures de suivi (coaching, art thérapie, etc.), la remise à niveau des savoirs de base et les activités disponibles dont ils peuvent bénéficier selon les cas.

Ils bénéficient d'un parcours personnalisé avec un minima de 10H de coaching individuellement ou en groupe et en fonction de leur besoin et du groupe existant au temps T. Ces périodes de coaching, avec l'appui des acteurs ont pour utilité, entre autres, la construction du projet professionnel et le développement de la confiance en soi.

L'art thérapie, les activités proposées (bénévolat, ateliers éco-responsables, visites street art, prévention routière, activités sportives, etc.) participent et consolident une meilleure confiance en eux en tant qu'individu seul et dans un groupe. Leurs soft skills sont alors mieux mises en lumière.

L'objectif final étant que chacun d'entre eux soit orienté vers une sortie positive et/ou dynamique.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : 16 à 18 ans
- **Qualification** : aucune

Allocation : possibilité PACEA (voir avec la mission locale)

Durée : 4 mois

Date de début de l'action : 03/01/2022

Entrée et sortie permanente : Oui Non

Type d'accompagnement : personnalisé

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences
✓	Signature d'un contrat d'accompagnement
✓	Formation
✓	Stages / Immersion professionnelle
✓	Aide à la recherche d'emploi
✓	Aide à la mobilité
✓	Accompagnement social
✓	Exercice de la citoyenneté
✓	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- La Mission Locale
- Le Rectorat, les responsables de CIO
- Pôle Emploi

Contact

- Nom du référent : **Nelly SERRE**
- Adresse mail : **caraibes@alter-formation.net**
- Téléphone : **0690 13 63 27**

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Association Saint Jean Bosco : « Bosco 16-18 ans »

Contexte

Septembre 2018 : Un plan de lutte contre la pauvreté, présenté par le Président de la République le 13 septembre 2018.

Juillet 2019 : Une Loi «Pour une Ecole de la confiance», loi du 26 juillet 2019 qui s'inscrit dans la continuité de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Septembre 2020 : Une obligation, cette loi crée l'obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans dès la rentrée 2020 et prend le relais de l'obligation d'instruction de 3 à 16 ans.

Lancement du.

Depuis Avril 2020 : Une crise sanitaire et une inquiétude quant au risque d'une très forte augmentation du décrochage scolaire.

La promo 16 18 mise en œuvre par l'AFPA sur le territoire métropolitain, et les parcours personnalisés sur les territoires d'Outre Mer s'inscrivent dans ce cadre : plan #1jeune 1solution. Ces dispositifs sont en quelque sorte des sas, permettant aux jeunes d'acquérir des compétences socles, de se remobiliser, de se confronter à la réalité du monde du travail et ainsi de développer leur capacité à se projeter. L'objectif premier de ces parcours est d'amener le jeune à s'engager dans un processus de formation.

Description générale du parcours

Le « Bosco 16-18 ans » est un programme de remobilisation destiné à raccrocher les jeunes à l'école ou à permettre leur autonomie pour l'entrée dans la formation ou dans l'emploi. C'est un dispositif sur-mesure qui adopte des approches innovantes et résolument centrées sur le jeune. Il s'agit d'accompagner 3 promotions de 20 jeunes sur des sessions de 4 mois. Le programme débute par un état des lieux de la situation du bénéficiaire. Il sert de base à la construction d'un parcours personnalisé vers la remobilisation. Ce dernier comprend 5 étapes qui permettront aux jeunes : de renforcer leur confiance en eux, de construire un projet professionnel adapté, de renforcer leurs savoirs de base, de développer leurs compétences sociales et citoyennes, de lever leurs freins périphériques.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : 16 à 18 ans
- **Qualification** : pas de prérequis

Allocation : ☹

Durée : 4 mois

Date de début de l'action : Janvier 2022

Entrée et sortie permanente Oui Non

Type d'accompagnement : individualisé

Contenu*

✓	Diagnostic
✓	Signature d'un contrat d'accompagnement
✓	Formation
✓	Stages / Immersion professionnelle
✓	Aide à la recherche d'emploi
✓	Aide à la mobilité
✓	Accompagnement social
✓	Exercice de la citoyenneté
✓	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Bosco 16-18 ans : le schéma d'accompagnement

Etape 0 En confiance

S'inscrire dans une démarche « d'aller vers » : rencontrer le jeune et sa famille, le mettre en confiance. Lui permettre d'exprimer ses envies, ses rêves et ses craintes.

Etape 1 L'engagement

Développer le sentiment d'appartenance au collectif et le sentiment d'utilité par une action de solidarité. Identifier les freins périphériques, établir un plan d'action.

Etape 2 La construction

Comprendre ses singularités, ses expériences, ses talents, élaborer son projet de vie. Se projeter dans le futur.

Etape 3 La mobilité

S'ouvrir à d'autres environnements, découvrir les différents moyens de transports. Travailler la faculté d'adaptation. Préparer l'ASSR et le code de la route.

Etape 4 La projection

Définir ou affermir ses choix d'orientation. Envisager un retour à l'école. Découvrir des métiers et rencontrer des professionnels. Renforcer ses savoirs. Acquérir des techniques de recherche d'emploi.

Etape 5 La préparation

Mesurer le chemin parcouru. Pérenniser le sentiment d'appartenance à la promo. Mettre en œuvre sa solution d'orientation : retour en études, formation pro, emploi, parcours remobilisation, autre projet au sein d'ASJB.

Les principaux acteurs

- MLDS, Education Nationale
- Mission Locale
- Aide Sociale à l'Enfance

Contact

- Nom du référent : **Salomé ARBAULT**, responsable du projet « Bosco 16-18 ans »
- salome.arbault@apprentis-auteuil.org
- Téléphone : **+33 7 83 07 82 67**

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Expérimentation – Avenir pro

Description générale

L'objectif est de conseiller les élèves de Terminale baccalauréat professionnel sur leur orientation et leur proposer, **pour ceux désirant trouver un emploi à la sortie du lycée**, une formation à la recherche d'emploi et des offres d'emploi une fois leurs études achevées. Cette expérimentation est mise en œuvre par des équipes de conseillers spécialisés dans l'accompagnement des jeunes d'une part, et des entreprises d'autre part, dans 12 régions de France dont la Guadeloupe îles du nord afin d'assurer, **en collaboration avec les équipes pédagogiques**, la meilleure adéquation possible entre les projets des jeunes et les besoins des recruteurs.

L'accompagnement se déroule sur 2 grandes phases :

- Accompagnement collectif: des ateliers sur le marché du travail, les formations , Stratégie de recherche d'emploi, préparation au projet professionnel, rencontre avec des socio professionnelles, simulation d'entretiens, valorisation de l'image, outils de recherche d'emploi, évaluation des compétences numériques...
- Accompagnement individuel intensif vers l'emploi: proposition d'offres d'emploi, promotion des candidatures auprès des recruteurs, mobilisation des services de pole emploi auprès des partenaires, préparation du projet professionnel, ajustement des outils de recherche d'emploi, prise de contact avec les entreprises, immersion professionnelles...
- Suivi dans l'emploi durable jusqu'au terme de la période d'essaie.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : Terminal Bac Pro
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Allocation :

Durée : 12 mois

Type d'accompagnement : Individuel et collectif

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences
✓	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
✓	Stages / Immersion professionnelle
✓	Aide à la recherche d'emploi
✓	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
✓	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- Pôle Emploi

Contact

- **Anne JERMIDI**, Directrice des opérations
- anne.jermidi@pole-emploi.fr

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

AIJ – Accompagnement Intensif Jeune

Description générale

L'AIJ est un accompagnement soutenu pour les jeunes motivés pour s'impliquer dans des démarches actives de recherche d'emploi, quel que soit leur niveau de formation et qui ont des difficultés d'accès à l'emploi durable. Ce dispositif est cofinancé par le Fonds Social Européen (FSE) et l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ).

L'AIJ a pour objectif d'accélérer et de sécuriser l'accès à l'emploi durable :

En favorisant une trajectoire constructive vers l'emploi, qui peut passer par un contrat aidé, un contrat d'apprentissage, une formation...

- En sécurisant les périodes de transition (immersions, contrats de courte durée, formation courte) et l'intégration professionnelle durable (emploi de plus de 6 mois, formation qualifiante longue).

Le dispositif comprend trois phases :

- Un diagnostic approfondi, bilan professionnel, stratégie de recherche d'emploi, et définition d'un plan d'action,
- Un accompagnement intensif à la mise en œuvre du plan d'action,
- Un suivi dans l'emploi durable ou la formation longue, y compris au-delà de la durée initiale de l'accompagnement.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : 16-25 ans jusqu'à 30 ans en fonction des conditions
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Allocation : Allocation d'aide au retour à l'emploi ou aide exceptionnelle sous conditions

Durée : de 3 à 6 mois

Type d'accompagnement : Individuel ou Collectif

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences
✓	Signature d'un contrat d'accompagnement
✓	Formation
✓	Stages / Immersion professionnelle
✓	Aide à la recherche d'emploi
✓	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
✓	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- **Pôle Emploi**

Contact

- Nom du référent : **Guylène ERNATUS**
- guylene.ernatus@pole-emploi.fr
- 0590 38 31 60 | 0690 85 37 43 (télétravail)

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Dispositif d'Accompagnement à la Réinsertion Sociale et Scolaire des Mineurs Incarcérés en Guadeloupe (DARSSMIG)

Description générale

Pour améliorer la prise en charge des jeunes mineurs incarcérés, le DARSSMIG a pour objectif :

- Inscrire les détenus dans des parcours de formation individualisée ;
- Assurer un accompagnement personnalisé cohérent et concerté de l'équipe pluridisciplinaire ;
- Mettre en place une traçabilité du parcours du jeune de l'entrée à la sortie de détention (livret d'accompagnement) ;
- Créer un centre de ressources pour le développement de l'accès à l'apprentissage en autonomie ;
- Favoriser la validation du CFG et/ou du DNB
- Mettre en place des modules de formations professionnelles niveau CAP et Bac PRO
- Attester des compétences acquises durant la détention (B2I, DILF, ASR, PSC1, SST) ;
- Accompagner le mineur incarcéré à la construction du projet global de réinsertion ;
- Mettre en place des passerelles avec les structures extérieures permettant la prise en charge à la sortie de détention afin d'éviter des récidives.

Fiche d'identité

Critères d'accès : Mineur au centre éducatif fermé de Port-Louis, Mineur incarcéré au Quartier Mineur du centre Pénitentiaire de Baie-Mahault.

- **Âge :** 16-18 ans
- **Qualification :** NA

Allocation : NA

Durée : NA

Date de début de l'action :

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
✓	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
✓	Accompagnement social
✓	Exercice de la citoyenneté
✓	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- Enseignant spécialisée
- Coordonnateur académique MLDS
- Responsable Quartier Mineur
- Educateur PJJ
- PSY / EN

Contact

- Référent académique : **Odile MORAND**
- odile.morand@ac-guadeloupe.fr
- Téléphone : **0590 47 81 47**

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Solutions dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Description générale

Au-delà des actions menées dans le domaine de la prévention notamment en appui des Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) en EPLE, les personnels de la MLDS développent au sein des réseaux FOQUALE une activité de conseil, d'expertise et d'ingénierie de formation. Ils contribuent à l'élaboration des bilans de positionnement et collaborent à la mise en place et au suivi des actions de formation et des parcours individualisés en lien avec les établissements d'accueil. Ils participent, en relation avec les Centres d'Information et d'Orientation (CIO), à l'évaluation des besoins de formation et à l'accompagnement des jeunes vers les organismes les mieux adaptés. Ils permettent de clarifier l'offre de formation et de services auxquels les jeunes peuvent accéder. Ils sont en mesure de proposer des solutions dans le cadre des réseaux FOQUALE.

Dans le domaine de la remédiation, les principales actions mises en place sous statut scolaire sont :

- Modules d'information et d'orientation vers des dispositifs de formation partenaires ;
- Actions de remise à niveau et de remobilisation ;
- Modules de préparation à l'examen pour des jeunes ayant échoué aux bacs généraux, technologiques ou professionnels ;
- Modules « SAS » et « passerelles » vers l'apprentissage, prépa-apprentissage ;
- Modules d'accueil, d'accompagnement et de soutien en « français-langues étrangères » pour les jeunes « nouvellement arrivés en France ».

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : 16 ans
- **Qualification** : Être scolarisé

Allocation : Non, sous statut scolaire

Durée : Dépend de l'accompagnement

Date de début de l'action :

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
✓	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
✓	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
✓	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
✓	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- MLDS
- Réseaux FOQUALE

Contact

- Référent académique : **Odile MORAND**
- odile.morand@ac-guadeloupe.fr
- Téléphone : **0590 47 81 47**

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Parcours individualisé Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire – MLDS

Description générale

Le Parcours individualisé a pour but de :

- Redonnée le goût de l'étude et de la réussite à des collégiens ;
- Permettre à ces élèves de redonner du sens à leur présence dans un établissement scolaire ;
- Leur donner accès à l'univers des métiers et de la formation professionnelle.

Une convention lie l'élève, le collège d'origine et l'établissement d'accueil ou l'élève, le collège d'origine et le maître de stage en milieu professionnel.

Chaque établissement scolaire désigne un professeur référent qui suit le groupe d'élèves de l'établissement scolaire participant au dispositif : entretiens, visites, lien avec les équipes pédagogiques, lien avec les familles, travail sur l'orientation.

A la fin de chaque cycle, une évaluation individuelle est faite. Cette évaluation est intégrée aux résultats généraux de l'élève.

Chaque établissement scolaire gère avec les élèves les cours manqués. Une réunion bilan se tient à la fin de chaque cycle.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : 12 à 18 ans (du collège au lycée)
- **Qualification** : pas de niveau de qualification exigé

Allocation : Aucune

Durée : En fonction de la formation

Date de début de l'action :

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu*

- | | |
|---|---|
| ✓ | Diagnostic / Bilan des compétences |
| ✓ | Signature d'un contrat d'accompagnement |
| ✓ | Formation |
| ✓ | Stages / Immersion professionnelle |
| ✓ | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| ✓ | Suivi dans le parcours / emploi |
| ✓ | Bilan d'étape |

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- Etablissement scolaire d'origine
- Coordonnateur MLDS
- Partenaires externes

Contact

- Référent académique : **Odile MORAND**
- Adresse mail : **odile.morand@ac-guadeloupe.fr**
- Téléphone : **0590 47 81 47**

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Centre d'Adaptation à la Vie Active (CAVA-AAEA)

Etablissement social (L312-1 CASF) sous gouvernance Associative qui a une mission de Prévention Spécialisée, d'inclusion sociale et de réinsertion professionnelle. Nous accueillons en journée des jeunes de 16 à 21 ans en très grande difficulté psycho-sociale et éducative et/ou en situation de marginalité et de délinquance venant de tout le Territoire Guadeloupéen. Le CAVA est autorisé pour 66 jeunes par le Conseil Départemental (ASE).

Il intervient à travers des supports d'Ateliers techniques professionnels et éducatifs qui sont animés par des Educateurs Techniques Spécialisés. Un accompagnement global est mené dans le cadre d'un Projet Personnalisé co-construit ainsi que d'actions collectives par une équipe éducative intervenant tant dans les Ateliers de travail qu'en milieu ouvert.

Une remise à niveau des compétences de bases (savoirs, savoirs faire, savoirs être), un travail pédagogique et d'empowerment est piloté par une Formatrice dans un Centre de Remise à Niveau. Un suivi Post CAVA est proposé en fin de dispositif.

Les Ateliers CAVA interviennent sur des secteurs très variés avec une clientèle multiple dans le secteur marchand mais dans le cadre d'une philosophie d'économie sociale et solidaire et de développement durable. L'action innovante du CAVA est d'être situé à la frontière (voir en amont) du champ classique de l'Insertion par l'activité économique mais aussi dans les champs de la Protection de l'Enfance.

Ses Structures: Un Centre Nautique et de loisirs (Goyave), Un Garage (Abymes), Un Atelier d'Espace vert (Abymes), Une Menuiserie (Abymes), Un Restaurant Solidaire (Pointe à Pitre) et une Ferme d'élevage et de polyculture (Goyave).

L'établissement est inscrit et ouvert sur son Territoire et travaille avec une multitudes de partenaires associatifs, institutionnels ainsi qu'avec des Entreprises privées pour construire un véritable parcours pour les jeunes.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge : 16 à 21 ans**

- **Qualification : sans qualification**

Allocation : gratification (Circulaire 44 de 1976)

Durée : 24 mois maximum

Date de début de l'action : Permanente

Entrée et sortie permanente : Oui Non

Type d'accompagnement : Accompagnement socio-éducatif, accompagnement pédagogique et remise à niveau, accompagnement technique en Atelier, actions collectives, stage en entreprises.

Contenu*

Diagnostic et observation
Signature d'un Document Unique de Prise en Charge (DIPC) / Admission en Atelier
Formation en situation de Travail
Stages / Immersion professionnelle
Aide à la recherche d'emploi
Double référence : Educateur technique et éducateur spécialisé.
Accompagnement socio-éducatif
Empowerment et remise à niveau
Suivi d'un Projet Personnalisé de parcours
Bilan régulier et orientation

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- Responsable d'Atelier, Educateurs Technique et Educateur Spécialisé.

Contact

- David SOLANA – Directeur
- **Jacques EDAU – Chef de Service**
- Adresse mail : cava@aaea-gpe.fr
- Téléphone : **0690 73 01 50**

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Parrainage

Description générale

Un parrainage a trois objectifs principaux.

- Aider le jeune dans l'élaboration de son projet professionnel (formation, stage, emploi) en partageant son expérience professionnelle ou dans les métiers en question.
- Mettre à disposition du filleul un réseau relationnel pour le soutenir dans sa démarche : contact avec des entreprises, stages, emploi...
- Accompagner le jeune dans son projet, à se maintenir dans son emploi et le soutenir moralement dans son parcours et face aux problèmes quotidiens rencontrés.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : moins de 26 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Allocation : Non

Durée : Moins de 6 mois

Date de début de l'action :

Type d'accompagnement : Individuel & Collectif

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
✓	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
✓	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- Mission locale
- Parrains (entreprises et associations)

Contact

- Nom du référent
- Adresse mail
- Téléphone

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Parcours contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie - PACEA

Description générale

Le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. (Article 46 de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels).

Il répond à un objectif de lisibilité et de simplification en mettant fin à l'empilement des dispositifs. La mise en œuvre du PACEA permet ainsi aux missions locales de centrer leur action sur la construction des parcours des jeunes selon leur besoin.

Modalités d'entrée dans le PACEA

Avant toute entrée en PACEA ou toute orientation vers un partenaire, un diagnostic initial réalisé entre le conseiller et le jeune, permet d'identifier la situation, les demandes, les besoins ou les attentes du jeune ainsi que les compétences acquises.

Modalités d'accompagnement

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs. A l'entrée dans le PACEA, le conseiller détermine, au moyen des conclusions du diagnostic initial, la durée de la ou des premières phases d'accompagnement. Ces phases sont adaptées aux projets et aux attentes du jeune.

Le PACEA ne peut pas être suspendu : lorsqu'un jeune n'est plus disponible pour suivre son parcours il doit donc être mis fin à celui-ci. En revanche, il est possible d'intégrer de nouveau un PACEA après une sortie d'un premier contrat (soit au terme de sa durée maximale, soit de façon prématurée).

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : 16 à 25 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Allocation : 1491,00 € / an

Durée : jusqu'à 24 mois

Date de début de l'action : 2018

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences
✓	Signature d'un contrat d'accompagnement
✓	Formation
✓	Stages / Immersion professionnelle
✓	Aide à la recherche d'emploi
✓	Aide à la mobilité
✓	Accompagnement social
✓	Exercice de la citoyenneté
✓	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- Mission locale de Guadeloupe

Contact

- VISIVE Yamina
- yamina.visive@mission-locale-guadeloupe.fr
- Téléphone : 0590 82 00 11

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Avenir en main jeunes 16-18 ans

Description générale

Ce programme de 4 mois, pour les jeunes qui n'ont pas pu rentrer dans le cadre scolaire, à changer le regard qu'ils portent sur eux-mêmes, sur leurs pairs, sur l'entreprise et sur la société.

Il mobilise un ensemble de réponses adaptées aux besoins de ces jeunes, au-delà de la formation stricto-sensu (accompagnement social, sport, art et culture...) pour :

- Leur redonner confiance, en présentant les différentes possibilités d'orientation ;
- Les guider vers l'autonomie, en les sortant d'univers parfois incapacitants et en développant la confiance et la capacité à agir sur son parcours ;
- Leur faire découvrir les métiers et les opportunités dans leur région et/ou dans d'autres régions ;

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : 16 à 18 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Durée : 4 mois

Date de début de l'action :

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences
✓	Signature d'un contrat d'accompagnement
✓	Formation
✓	Stages / Immersion professionnelle
✓	Aide à la recherche d'emploi
✓	Aide à la mobilité
✓	Accompagnement social
✓	Exercice de la citoyenneté
✓	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux

- Opérateur du programme : Centres de formation
- Intervenants envisagés au sein du programme : Associations et prestataires
- Prescripteurs : Missions locales, PSAD..

Contact

- Nom du référent
- Adresse mail
- Téléphone

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

PPAE - Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

Description générale

Le projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) est élaboré au plus tard dans les 30 jours suivant l'inscription comme demandeur d'emploi. Le document (PPAE) est remis au DE lors de l'entretien de situation individuel. Le conseiller formalise avec le demandeur d'emploi son PPAE (article L.5411-6-1 du **Code du travail**) en tenant compte de:

- la formation
- les qualifications
- les connaissances et les compétences acquises au cours de ses expériences professionnelles
- la situation personnelle et familiale
- le marché du travail local
- la nature et les caractéristiques de l' (ou des) emploi(s) recherché(s)
- la zone géographique privilégiée
- la rémunération attendue

Il s'agit d'un document important dans la mesure où il précise le parcours de retour à l'emploi du demandeur d'emploi et formalise avec son conseiller. Il est actualisé régulièrement, selon un rythme convenu entre le conseiller et le demandeur d'emploi (article L. 5411-6-3 du **Code du travail**).

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : Tout demandeur d'emploi
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Allocation : Allocation d'aide au retour à l'emploi sous conditions

Durée Jusqu'au retour à l'emploi

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences
✓	Signature d'un contrat d'accompagnement
✓	Formation
✓	Stages / Immersion professionnelle
✓	Aide à la recherche d'emploi
✓	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
✓	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- Mission Locale
- Pôle Emploi

Contact

- Nom du référent :
- Adresse mail :
- Téléphone :

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Dispositif Emploi Accompagné (DEA)

Description générale

- Double accompagnement :
 - des personnes en situation de handicap vers l'emploi (ou formation) et dans l'emploi (maintien),
 - des employeurs (secteurs privé & public)/organismes de formation et leurs collectifs de travail.
- Relation tripartite (collaborateur, référent Emploi Accompagné de l'ALEFPA, chef de file, Employeur/collectif de travail) pour sécuriser le parcours professionnel
- Prévention aux difficultés et aide à la stabilisation
- Lien avec les acteurs institutionnels, suivi des formalité administratives

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : à partir de 16 ans (alternance)
- **Qualification** : montée en compétences

Durée : variable

Date de début de l'action : en tout venant dans le cadre d'un parcours concerté avec le SPE

Entrée et sortie permanente : Oui Non

Type d'accompagnement : personnalisé, ajustable selon les besoins identifiés

Contenu*

- | | |
|---|---|
| ✓ | Aide à la détermination du projet professionnel |
| ✓ | Mise en place d'immersions |
| ✓ | Aide dans les démarches de recrutement |
| ✓ | Sensibilisation du collectif de travail au Handicap |
| ✓ | Aide à la prise de poste, observation en poste |
| ✓ | Rencontres régulières avec l'encadrement, le collectif de travail et le collaborateur |
| ✓ | Appuis ponctuels, accompagnement dans l'évolution du poste |

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- ALEFPA, chef de fil opérationnel
- ARS, pilote régional
- DEETS
- MDPH
- SPE
- AGEFIPH
- FIPHP

Contact

- **Nom du référent** : Carole TAILLANDIER, coordinatrice du dispositif à l'ALEFPA
- carole.TAILLANDIER@alefpa.asso.fr
- **Téléphone** : 0690 93 05 43

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH)

Description générale

- Espace collaboratif (institutionnels, associatifs, acteurs socio-professionnels) pour accélérer la prise en compte du Handicap dans la sphère professionnelle et accroître le taux d'emploi dans les collectifs de travail de plus de 20 salariés,
- Mutualisation des offres de services de chacun des 12 signataires de la convention cadre 2020-2025 du PRITH,
- Capitalisation des retours d'expériences du partenariat signataire et ponctuel
- 4 axes :
 - Accès à la formation (dont alternance),
 - Mobilisation des employeurs (tout secteur) : Organisations patronales, OPCO, Entreprises adaptées, SIAE, ...
 - Maintien en emploi & prévention de la désinsertion professionnelle,
 - Evaluation des actions partenariales/Communication.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : tout public concerné à partir de 16 ans
- **Qualification** : objectif de montée en compétences

Durée : 5 ans

Date de début de la convention : 5 ans

* JIPH : journée Internationale des Personnes Handicapées

Contenu*

- | | |
|---|---|
| ✓ | Feuille de route annuelle concertée, validée et évaluée collectivement en Comité de pilotage |
| ✓ | Mise en oeuvre en groupes opérationnels |
| ✓ | Concertations régulières ; mises en relation entre différents acteurs du territoire |
| ✓ | Sensibilisations diverses des employeurs sur le maintien en emploi des drépanocytaires ou des collaborateurs diagnostiqués d'un cancer ; employabilité des porteurs de handicaps invisibles |
| ✓ | Outils de référence insertion professionnelle du PRITH et des associations référentes sur l'accompagnement des personnes identifiées autistes |
| ✓ | Campagne de communication SEEPH/DUODAY/JIPH |

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

DEETS (pilote régional et financeur principal) – Conseil Régional - Conseil départemental – MDPH – ARS – SPE (Cap Emploi, Pôle Emploi et Mission locale) – AGEFIPH – FIPHFP - Rectorat - CGSS

Contact

- **DEETS** :
gaelle.lacoma@deets.gouv.fr / 0690 74 52 96
- **Appui à la coordination – AGEFIPH** :
e-meissel@agefiph.asso.fr / 0690 71 20 52

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

INCLUS PRO FORMATION

Description générale

➤ **2 modalités :**

- *Parcours Inclus Pro Formation engagé* (Validation du projet professionnel/formation ; 200 heures (SAS compris de 20 h max),
- *Parcours Inclu'Pro Formation à l'étude* : Construction d'un projet professionnel ; 300 heures (SAS compris de 20 h max)

➤ **Critères :**

Les OF prestataires doivent disposer d'un Référent Handicap professionnalisé, accessibilité du bâti et pédagogique

➤ **Prescripteurs :**

1. SPE
2. Les conseillers en évolution professionnelles des actifs occupés,
3. SIAE,
4. Les entreprises adaptées,
5. Les employeurs privés ou publics,
6. Les opérateurs du dispositif Emploi Accompagné,
7. Les établissements du secteur médico-social
8. Les assistances sociales de la CGSS,
9. Les services de santé au travail, /prévention
10. Les centres de gestion de la Fonction Publique.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : tout public
- **Qualification** : objectif de montée en compétences

Allocation : aides de défraiement, prise en charge de la protection sociale, aides compensatoires au handicap

Durée : 200 à 300 heures

Date de début de l'action :

Contenu*

✓	SAS Diagnostic à partir des besoins (évaluation de l'autonomie, des compétences, savoir être, ...)
✓	Modalités pédagogiques adaptées (à distance/présentiel)
✓	Formations sur projets professionnels
✓	Formations préqualifiantes sectorielles
✓	Formations de remise à niveau sur les fondamentaux
✓	Globalement, accompagnement de l'OF prestataire dans sa montée en gamme sur l'accessibilité

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

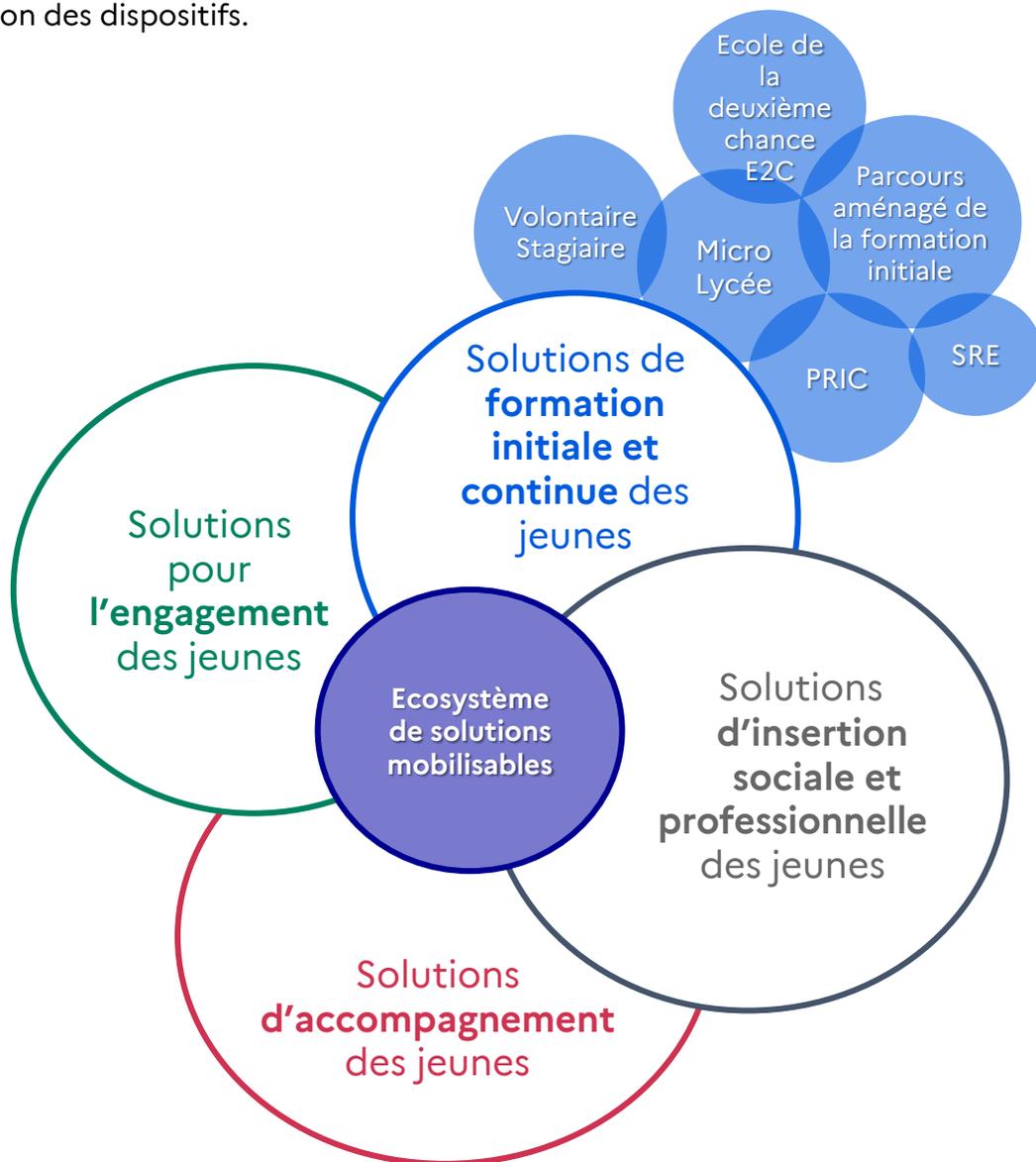
- AGEFIPH,
- ORGANISMES DE FORMATIONS,
- PRESCRIPTEURS

Contact

- **Nom du référent** : Edwige MEISSEL
- **Adresse mail** : e-meissel@agefiph.asso.fr
- **Téléphone** : 0690 71 20 52

Cartographie des solutions à destination des jeunes

Cette cartographie présente les principales solutions mobilisables proposées aux jeunes. Ces solutions doivent permettre aux acteurs en charge du suivi, de l'accompagnement des jeunes, aux porteurs de projet PIC d'appréhender l'écosystème existant pour pouvoir proposer une solution adaptée selon la situation, les besoins et le projet du jeune. Ces solutions doivent permettre, à terme, de faciliter la construction de parcours et l'interconnexion des dispositifs.



Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Ecole de la 2ème Chance – E2C

Description générale du parcours

Une pédagogie et un accompagnement individualisés. La remise en parcours est déterminée, en fonction des besoins identifiés et des compétences à mobiliser concernant les savoirs de base et la préparation du projet professionnel de chaque stagiaire.

Un référent individuel est affecté à chaque jeune accueilli.

Un parcours de 6 mois et demi en moyenne, et jusqu'à un an maximum, à temps plein (35h par semaine) et sur le schéma de l'alternance, leur permet d'acquérir des compétences par la mise en situation professionnelle et de favoriser leur employabilité..

Le jeune dans le cadre de l'E2C bénéficie du statut de la formation professionnelle.

Un réseau partenarial avec des opérateurs économiques facilite les périodes de mise en situation professionnelle et l'accès à la formation qualifiante ou l'emploi à l'issue du parcours de formation.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : 16 à 30 ans
- **Qualification** : Sans qualification ou sans diplôme, sans emploi

Allocation : Stagiaire de la formation professionnelle

Durée : 6 à 12 mois

Entrée et sortie permanente : oui non

Type d'accompagnement : Individuel et collectif

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
✓	Stages / Immersion professionnelle
✓	Aide à la recherche d'emploi
✓	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- Mission Locale
- Guadeloupe Formation
- Entreprises
- Réseau FOQUALE
- Autres organismes de formation

Contact

- Nom du référent : **Guylaine BASILEU**
- **basileu@guadeloupeformation.com**
- Téléphone : **0590 92 47 72**

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Structure de Retour à l'École (SRE) – Micro Lycée

Description générale

L'objectif du Micro Lycée est de permettre à des élèves entre 16 et 25 ans déscolarisés depuis plusieurs mois ou années de reprendre une scolarité en classe de première pour passer leur baccalauréat (Générale, STMG, ST2S) et préparer une orientation vers l'enseignement supérieur.

Les élèves bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement personnalisé par une équipe de professeurs et de professionnels volontaires.

Le philosophie fait l'objet d'un enseignement dès la classe de première. La pratique d'activités culturelles est au cœur de la démarche pédagogique et éducative.

Re scolarisation après un décrochage en classe de 1^{ère} et terminale de la voie générale, technologique, éventuellement de la voie professionnelle.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : Jeune âgé de plus de 16 ans et sorti du système scolaire depuis plus de 6 mois
- **Qualification** : Bac Général, STMG et ST2S

Allocation : NA

Durée : Dépend de la formation

Date de début de l'action :

Type d'accompagnement : Individuel & Collectif

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences
✓	Signature d'un contrat d'accompagnement
✓	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
✓	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
✓	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- Réseaux FOQUALE
- MLDS
- CIO

Contact

- Proviseur Micro Lycée : **M. DOMICHARD**
- Adresse mail : **ce.9711253k@ac-guadeloupe.fr**
- Téléphone : **0590 82 83 48**

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Parcours Aménagé de la Formation Initiale (PAFI) – MLDS

Description générale

Le Parcours Aménagé de Formation initiale vise à prévenir l'abandon scolaire précoce. Ce nouveau parcours formalise et encadre la possibilité donnée à un jeune, repéré comme en risque ou en situation de décrochage, de pouvoir « respirer » et prendre du recul en sortant temporairement du milieu scolaire et/ou de l'établissement, tout en intégrant des activités encadrées, proposées par l'établissement ou par le jeune lui-même.

Le jeune conserve le statut scolaire et les droits qui lui sont associés (couverture maladie, bourse ...) durant toute la durée du parcours, qui ne peut excéder un an. Il s'agit donc d'une « parenthèse » dans le parcours du jeune, qui doit pouvoir ensuite revenir au lycée sans conséquence négative sur la poursuite de ses études.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : 15 à 18 ans
- **Qualification** : Dépend de la formation souhaitée

Allocation : Aucune

Durée : En fonction de la formation

Date de début de l'action :

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences
✓	Signature d'un contrat d'accompagnement
✓	Formation
✓	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
✓	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- Etablissements scolaires
- CIO
- Partenaires du monde économique et professionnel

Contact

- Référent académique : **Odile MORAND**
- **odile.morand@ac-guadeloupe.fr**
- Téléphone : **0590 47 81 47**

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Volontaire stagiaire (VS) du RSMA

Description générale

Le régiment du service militaire adapté de la Guadeloupe est une unité militaire de formation professionnelle et a pour mission l'insertion socio-professionnelle des jeunes guadeloupéens les plus éloignés du marché de l'emploi.

Chaque stagiaire doit acquérir une "compétence sociale", c'est-à-dire une certaine aisance à évoluer dans le monde du travail.

Ainsi, au-delà d'une formation militaire de base adaptée, chaque stagiaire bénéficie :

- d'une instruction de conduite avec une présentation aux permis VL ;
- d'une formation aux gestes de premiers secours (SST) ;
- d'une remise à niveau scolaire.

Chaque stagiaire bénéficie surtout d'une formation professionnelle (parmi les 30 métiers proposés au RSMA) de 6 à 12 mois selon les métiers pour développer ses savoir-faire afin d'acquérir une "compétence professionnelle" dans des domaines présentant de forts débouchés.

La formation de volontaire stagiaire n'est pas une formation de combattant. Elle vise bien à l'acquisition de compétences sociales et professionnelles dans un cadre militaire.

Ainsi, les entrepreneurs peuvent-ils trouver au RSMA de la Guadeloupe de futurs collaborateurs qui auront su développer certaines vertus telles que le goût de l'action, le goût de l'effort, le sens du travail bien fait, de la hiérarchie, de la discipline et de la solidarité.



Fiche d'identité

Critères d'accès

Âge : 18-25 ans.

Qualification : sans qualification (généralement inférieur au Niveau 3) ou qualifié (à partir du Niveau 3 ou titre professionnel).

Allocation : 315,94 € net /mois (Brut : 346,32 €).

Durée : de 6 à 12 mois.

Date de début de l'action : Incorporation du 1^{er} au 05 du mois.

Entrée et sortie permanente : Oui Non.

Type d'accompagnement : socio-professionnel.

Contenu*

<input checked="" type="checkbox"/>	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat de travail (CDD/CDI)
<input checked="" type="checkbox"/>	Formation / Permis – certificats (CACES...)
<input checked="" type="checkbox"/>	Stages / Immersion professionnelle
<input checked="" type="checkbox"/>	Aide à la recherche d'emploi
<input checked="" type="checkbox"/>	Aide à la mobilité
<input checked="" type="checkbox"/>	Accompagnement social
<input checked="" type="checkbox"/>	Exercice de la citoyenneté
<input checked="" type="checkbox"/>	Suivi dans le parcours / emploi
<input checked="" type="checkbox"/>	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

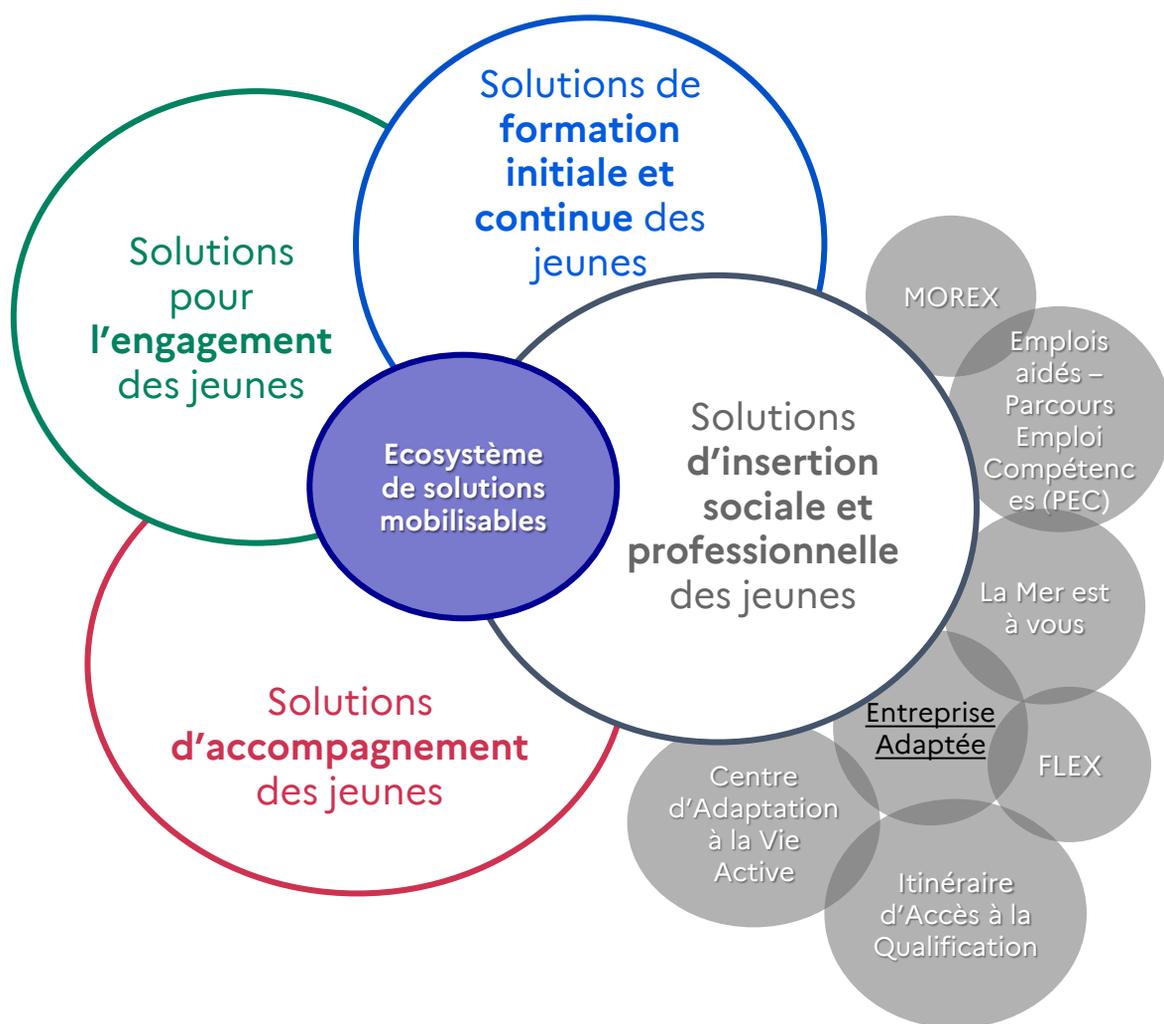
- Chef de section et commandant d'unité
- Formateurs (engagés du service militaire adapté)
- Médecin, psychologue, assistante sociale
- Pole EMPLOI
- Mission Locale
- LADOM

Contact

- Nom du référent : **Cellule recrutement RSMA**
- Adresse mail : **recrutement@rsma-ga.com**
- Téléphone : **+590 590 40 75 75**

Cartographie des solutions à destination des jeunes

Cette cartographie présente les principales solutions mobilisables proposées aux jeunes. Ces solutions doivent permettre aux acteurs en charge du suivi, de l'accompagnement des jeunes, aux porteurs de projet PIC d'appréhender l'écosystème existant pour pouvoir proposer une solution adaptée selon la situation, les besoins et le projet du jeune. Ces solutions doivent permettre, à terme, de faciliter la construction de parcours et l'interconnexion des dispositifs.



Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Centre d'Adaptation à la Vie Active (CAVA-AAEA)

Etablissement social (L312-1 CASF) sous gouvernance Associative qui a une mission de Prévention Spécialisée, d'inclusion sociale et de réinsertion professionnelle. Nous accueillons en journée des jeunes de 16 à 21 ans en très grande difficulté psycho-sociale et éducative et/ou en situation de marginalité et de délinquance venant de tout le Territoire Guadeloupéen. Le CAVA est autorisé pour 66 jeunes par le Conseil Départemental (ASE).

Il intervient à travers des supports d'Ateliers techniques professionnels et éducatifs qui sont animés par des Educateurs Techniques Spécialisés. Un accompagnement global est mené dans le cadre d'un Projet Personnalisé co-construit ainsi que d'actions collectives par une équipe éducative intervenant tant dans les Ateliers de travail qu'en milieu ouvert.

Une remise à niveau des compétences de bases (savoirs, savoirs faire, savoirs être), un travail pédagogique et d'empowerment est piloté par une Formatrice dans un Centre de Remise à Niveau. Un suivi Post CAVA est proposé en fin de dispositif.

Les Ateliers CAVA interviennent sur des secteurs très variés avec une clientèle multiple dans le secteur marchand mais dans le cadre d'une philosophie d'économie sociale et solidaire et de développement durable. L'action innovante du CAVA est d'être situé à la frontière (voir en amont) du champ classique de l'Insertion par l'activité économique mais aussi dans les champs de la Protection de l'Enfance.

Ses Structures: Un Centre Nautique et de loisirs (Goyave), Un Garage (Abymes), Un Atelier d'Espace vert (Abymes), Une Menuiserie (Abymes), Un Restaurant Solidaire (Pointe à Pitre) et une Ferme d'élevage et de polyculture (Goyave).

L'établissement est inscrit et ouvert sur son Territoire et travaille avec une multitudes de partenaires associatifs, institutionnels ainsi qu'avec des Entreprises privées pour construire un véritable parcours pour les jeunes.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge : 16 à 21 ans**

- **Qualification : sans qualification**

Allocation : gratification (Circulaire 44 de 1976)

Durée : 24 mois maximum

Date de début de l'action : Permanente

Entrée et sortie permanente : Oui Non

Type d'accompagnement : Accompagnement socio-éducatif, accompagnement pédagogique et remise à niveau, accompagnement technique en Atelier, actions collectives, stage en entreprises.

Contenu*

Diagnostic et observation

Signature d'un Document Unique de Prise en Charge (DIPC) / Admission en Atelier

Formation en situation de Travail

Stages / Immersion professionnelle

Aide à la recherche d'emploi

Double référence : Educateur technique et éducateur spécialisé.

Accompagnement socio-éducatif

Empowerment et remise à niveau

Suivi d'un Projet Personnalisé de parcours

Bilan régulier et orientation

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- Responsable d'Atelier, Educateurs Technique et Educateur Spécialisé.

Contact

- David SOLANA – Directeur
- **Jacques EDAU – Chef de Service**
- Adresse mail : cava@aaea-gpe.fr
- Téléphone : **0690 73 01 50**

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

LA MER EST A VOUS

Description générale

Le projet a pour but d'acculturer à l'environnement maritime pour faire naître une passion pour la mer afin de poursuivre des cursus diplômants dans un métier maritime

C'est un parcours d'accompagnement et d'insertion professionnelle. Ce dispositif de formation est destiné prioritairement pour les jeunes éloignés de l'emploi, issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).

Ce parcours d'accompagnement vers l'emploi maritime (115 jours) se décline en 4 modules:

- Faire route vers l'emploi maritime
- Progresser en équipage
- Promouvoir ses compétences
- Intégrer l'emploi maritime

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : 18-29 ans
- **Qualification** : aucune
- Allocation** : 500€ et 685€ (pour les 26-29 ans)
- Durée** : 5 mois et demi
- Date de début de l'action** : 17 janvier 2022
- Entrée et sortie permanente** : Non
- Type d'accompagnement** :

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences avec l'AFPA
✓	Stages / Immersion professionnelle
✓	Formation
✓	Aide à la recherche d'emploi
✓	Accompagnement social
✓	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- FEDERATION FRANCAISE DE VOILE
- CERCLE SPORTIF BAS DU FORT
- AFPA
- APELS

Contact

- Nom du référent : **OBELLIANNE Xavier**
- Adresse mail : **csbf.guadeloupe@wanadoo.fr**
- Téléphone : **0690 519 819**

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Itinéraire d'Accès à la Qualification (ITAQ) – MLDS

Description générale

L'ITAQ est un dispositif d'aide à l'insertion. Il s'adresse à des jeunes ayant échoué à l'examen du baccalauréat et désireux de le préparer de nouveau selon une organisation pédagogique différente, tout en restant scolarisés en formation initiale.

L'ITAQ dépend de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS). Dispositif individuel, il permet de re préparer l'examen sous forme d'un parcours individualisé.

Le candidat à l'entrée en ITAQ bénéficie d'un entretien et d'un bilan de ses acquis, prenant en compte les résultats à l'examen. Ce bilan permet d'établir le plan de formation et de choisir les méthodes pédagogiques adaptées à chaque candidat.

Un tuteur ou référent accompagne le jeune dans son cheminement vers la qualification.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : de l'échec à l'examen
- **Qualification** : Niveau 4 et 3 (CAP, Bac Général / Technologique, Bac Professionnel)

Allocation : Aucune

Durée : 1 année scolaire

Date de début de l'action :

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences
✓	Signature d'un contrat d'accompagnement
✓	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
✓	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- Etablissements scolaires
- MLDS

Contact

- Référent académique : **Odile MORAND**
- odile.morand@ac-guadeloupe.fr
- Téléphone : **0590 47 81 47**

- Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Module de Re préparation à l'Examen (MOREX) – MLDS

Description générale

Le MOREX est un dispositif d'aide à l'insertion. Il s'adresse à des jeunes ayant échoué à l'examen du baccalauréat ou autre et désireux de le préparer de nouveau selon une organisation pédagogique différente, tout en restant scolarisés en formation initiale.

Le MOREX dépend de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS). Il se met en place, dans la mesure du possible, pour un groupe de 15 élèves. Il peut regrouper des élèves de plusieurs établissements, voire de plusieurs spécialités. Quant au MOREX individuel, il permet de re préparer l'examen sous forme d'un parcours individualisé.

Le candidat à l'entrée en MOREX bénéficie d'un entretien et d'un bilan de ses acquis, prenant en compte les résultats à l'examen. Ce bilan permet d'établir le plan de formation et de choisir les méthodes pédagogiques adaptées à chaque candidat.

Un tuteur ou référent accompagne le jeune dans son cheminement vers la qualification.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : de l'échec à l'examen
- **Qualification** : Niveau 4 et 3 (CAP, Bac Général / Technologique, Bac Professionnel)

Allocation : Aucune

Durée : 1 année scolaire

Date de début de l'action :

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu*

- | | |
|---|---|
| ✓ | Diagnostic / Bilan des compétences |
| ✓ | Signature d'un contrat d'accompagnement |
| ✓ | Formation |
| | Stages / Immersion professionnelle |
| | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| ✓ | Suivi dans le parcours / emploi |
| ✓ | Bilan d'étape |

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- Etablissements scolaires
- MLDS

Contact

- Référent académique : **Odile MORAND**
- Adresse mail : **odile.morand@ac-guadeloupe.fr**
- Téléphone : **0590 47 81 47**

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Emplois aidés – PEC secteur marchand – CIE secteur non marchand

Description générale

Les contrats aidés s'inscrivent dans le cadre juridique des contrats uniques d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) et dans des contrats uniques d'insertion – contrats initiative emploi (CUI-CIE) prévus dans le code du travail (respectivement **L. 5134-20** et **L. 5134-65** et suivants du code du travail).

Les emplois aidés constituent une réponse aux difficultés particulières rencontrées par les jeunes peu ou pas qualifiés. Ils ont pour objectif de proposer des solutions d'emploi, de leur ouvrir l'accès à une qualification et à une insertion professionnelle durable. Ces emplois sont principalement créés dans le secteur non marchand pour des activités ayant une utilité sociale avérée. Le CIE contrat Initiative Emploi et le contrat aidé mise en œuvre pour le secteur marchand.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : 16-25 ans
- **Qualification** : Sans qualification ou diplôme

Durée : 12 à 36 mois

Type d'accompagnement : FORMATION

Contenu*

Prise en charge ETAT PEC /60 à 80%

Prise en charge ETAT CIE /47% à 40%

Salaire : SMIC sur 20 à 3heures selon l'arrêté préfectorale

*cocher plusieurs cases

CONTACT Mission locale

- Mission locale : **Elise KELLAOU**
- Titre / Chargée de projet
- elise.kellaou@mission-locale-guadeloupe.fr
- Téléphone : 0590 82 00 11

Contact Pôle emploi

- Nom du référent
- Adresse mail
- Téléphone

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Entreprise Adaptée

Description générale

La mission des entreprises adaptées, évoluant dans le secteur ordinaire, est d'intégrer durablement les travailleurs handicapés dans l'emploi, notamment les jeunes. Cela se traduit par un parcours d'accompagnement individualisé adapté aux besoins et capacités, des activités de service ou de sous-traitance. Cet accompagnement individualisé comporte, selon les profils, une aide à la définition du projet professionnel, d'une formation professionnelle et une évaluation des compétences.

Elles permettent à leurs salariés d'exercer une activité professionnelle dans un environnement adapté à leurs possibilités, afin qu'ils obtiennent ou conservent un emploi, au sein de l'entreprise elle-même ou vers d'autres entreprises, dans le secteur privé ou public.

Le travailleur est un salarié et il est rémunéré à 100% du SMIC minimum.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : 18 ans
- **Qualification** : diversité selon profils entrants

Allocation : Rémunération à 100% du SMIC minimum (1 589,47€)

Durée : durée de l'agrément des CPOM 5 ans, puis selon le profil des salariés, perspectives d'employabilité vers d'autres employeurs

Date de début de l'action : 2019 le 1er et 2021, les derniers

Entrée et sortie permanente : Oui Non

Type d'accompagnement : Individuel/collectif selon les besoins

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences
✓	Signature d'un contrat de travail (CDD/CDI)
✓	Formation
✓	Stages / Immersion professionnelle
✓	Aide à la recherche d'emploi
✓	Aide à la mobilité
✓	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
✓	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- SPE (Mission locale, Pôle emploi, Cap emploi) & MDPH,
- FONDS (Agefiph & Fiphfp),
- UNEA
- Conseil Régional,
- Chambres consulaires,
- CFA & OF + ESRP EMERGENCE
- Rectorat

Contact

- Nom du référent : **Gaëlle LACOMA**
- Adresse mail : **gaelle.lacoma@deets.gouv.fr**
- Téléphone : **0690 74 52 96**

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

FLEX

Description générale

FLEX est une action innovante de Boost Your Project « BYP », dans le cadre du consortium "E-Rakoon " porté par GuadeloupeTech, co-financé par la DEETS.

1ère résidence artistique éphémère, FLEX en Guadeloupe, dans le cadre d'un accompagnement et d'insertion des jeunes de 18-25 ans : rencontres, coaching, échanges avec des artistes renommés, des ateliers exclusifs sur-mesure, collectif et individuel, des activités ludiques, créatives et interactives. 4 artistes sont invités à accompagner ces jeunes :

- Joël Jernidier, ateliers autour du théâtre « expressions verbale et corporelle »,
- Helene Faussart alias Golden Flack Jones, ateliers autour de la production « paroles et musique »,
- Myriam Maxo, ateliers autour du design « créativité et techniques de collage »,
- Arendi, ateliers autour de la musique « mouvements et tendances ».

Un séjour tout compris et pris en charge à 100% : 7 jours, 6 nuits en immersion complète !
Petit-déj + déjeuner + diner + hébergement + ateliers.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge :** 18-25
- **Qualification :** sans emploi, sans formation

Allocation : xxx

Durée : 7 jours

Date de début de l'action : à partir du 9 mai 2022

Entrée et sortie permanente : Oui Non

Type d'accompagnement : Ateliers, coaching

Site internet : <https://www.flex971.com>

Instagram : [flex.971](#)

Facebook : [flex.971](#)

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat de travail (CDD/CDI)
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
✓	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

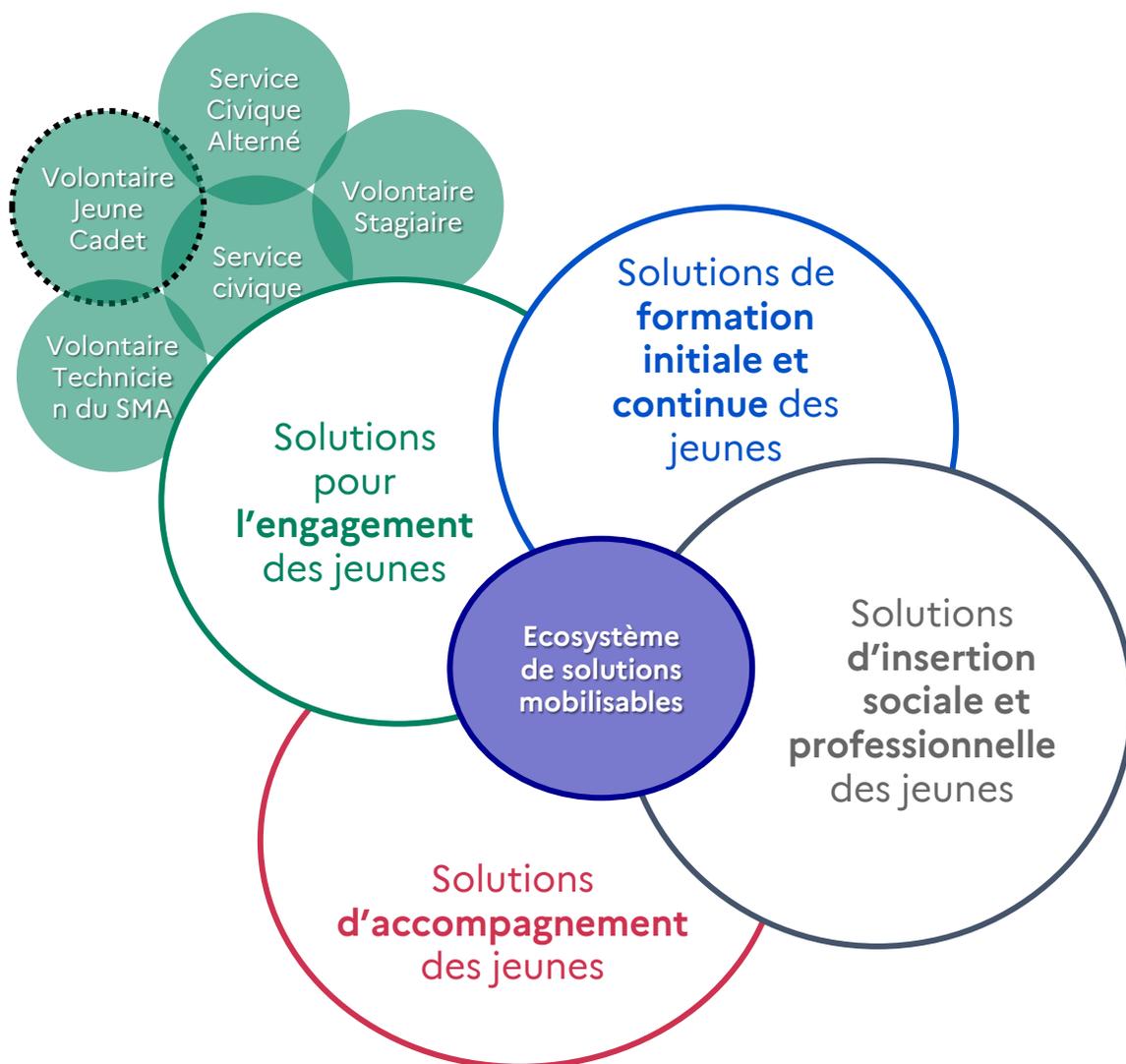
*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

Contact

- Nom du référent : **Virginie VAYRET**
- **Ateliers autour du projet « du concept à la structuration »**
- boostyourproject.net@gmail.com
- Téléphone : + 590 690 65 27 62

Cette cartographie présente les principales solutions mobilisables proposées aux jeunes. Ces solutions doivent permettre aux acteurs en charge du suivi, de l'accompagnement des jeunes, aux porteurs de projet PIC d'appréhender l'écosystème existant pour pouvoir proposer une solution adaptée selon la situation, les besoins et le projet du jeune. Ces solutions doivent permettre, à terme, de faciliter la construction de parcours et l'interconnexion des dispositifs.



Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Formation volontaire jeune cadet (VJC) du RSMA

Description générale

En partenariat avec le Rectorat, accueil de cadets du RSMA décrocheurs scolaires pendant 3 semaines (WE libres) + 1 semaine ultérieure pour un séjour de remobilisation :

- *1 semaine d'accoutumance au milieu militaire ;
- *1 semaine de séjour de rupture ;
- *1 semaine de retour au camp (visite de plateau) ;
- *1 semaine bilan.

- Valorisation des jeunes.
- Astreinte (adaptée) du Rectorat.
- Une section dédiée (encadrement spécialiste).
- Sur la base du volontariat.
- Objectif : 45 cadets en 2022.



Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge :** 16-18 ans
- **Qualification :** néant

Allocation : néant

Durée : 3 semaines puis 1 semaine.

Date de début de l'action : Tous les 3 mois

Entrée et sortie permanente : Oui Non

Type d'accompagnement : base du volontariat.

Contenu*

✓	Renforcement du savoir-être.
✓	Stages / Immersion professionnelle.
✓	Renforcement de la confiance en soi.
✓	Aide à la définition du projet professionnel
✓	Accompagnement social.
✓	Exercice de la citoyenneté.
✓	Bilan d'étape.

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- Encadrement du RSMA
- Rectorat (astreinte)

Contact

- Nom du référent : NICLOUX Guillaume
- Adresse mail : directeur.operations@rsma-ga.com ou adjoint.operations@rsma-ga.com
- Téléphone : **0690 804301**

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Volontaires techniciens du service militaire adapté (VT SMA)

Description générale

Le volontaire technicien s'engage au sein du RSMA pour acquérir une première expérience professionnelle, et éventuellement un complément de formation en vue de leur insertion. Il participe au soutien des unités (comme secrétaires, agent polyvalent dans la restauration, aide magasiniers, mécanicien, électricien, plombier etc...) et à la formation professionnelle au sein des filières en y apportant ses compétences. Il sert dans les mêmes conditions que les volontaires des armées.



Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge :** 18 ans et moins de 26 ans
- **Qualification :** minima diplôme niveau 3
- **Allocation :** environ 900€ net/mois (743€ de solde de base + 157€ indemnités / ICM, TAOPC et MAJ DOM)

Durée : Entre 1 an et 5 ans

Date de début de l'action : tous les mois (avant le 5 de chaque mois)

Entrée et sortie permanente : Oui Non

Type d'accompagnement : socio-professionnel

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences test illettrisme, entretien avec chef de section
✓	Signature d'un contrat de travail (CDD)
✓	Formation: FMI (Formation Militaire Initiale) : 4 semaines à l'incorporation FME (Formation Militaire Élémentaire) : 3 semaines à partir du 3ème mois, idéalement entre le 7ème et 18ème mois
✓	Stages / Immersion professionnelle Possibilité d'1 semaine dans le milieu civil
✓	Aide à la recherche d'emploi – 1 personnel de pôle emploi et 1 personnel de la LADOM détachés au régiment
✓	Aide à la mobilité – Billet d'avion et recherche de logement pris en charge par LADOM
✓	Accompagnement social – 1 assistante sociale et 1 psychologue présent au régiment
✓	Exercice de la citoyenneté – Partenariat avec l'ONF
✓	Suivi dans le parcours / emploi : revue VT
✓	Bilan d'étape : revue VT

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- Bureau recrutement
- DRH pour signature de contrat
- Bureau insertion
- Commandant d'unité/chef de section
- Référent LADOM
- Référent Pole emploi

Contact

- Nom du référent : **Bureau recrutement**
- Adresse mail : **recrutement@rsma-ga.com**
- Téléphone : **0590 40 75 75**

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Service Civique

Description générale

Le service civique est un engagement volontaire de la part du jeune âgé entre 16 et 25 ans au service de l'intérêt général. Il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics. Cette solution vise à offrir aux jeunes la possibilité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences.

Ainsi, toutes les missions de service civique sont accompagnées d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition du projet d'avenir jeune.

Ce contrat est accompagné du versement d'un indemnité de 473,04 euros net par mois majorée de 107,58 euros de critère sociaux.

La Mission Locale est un organisme agréé au niveau national et local et peut mettre en intermédiation des jeunes en service civique dans les associations.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : 16-25 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Allocation : 580,62€/mois

Durée : 6 à 12 mois (24h/semaine)

Date de début de l'action : 2016

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu*

<input checked="" type="checkbox"/>	Définition de la Mission de service civique
<input checked="" type="checkbox"/>	Publication de la mission de service civique
<input checked="" type="checkbox"/>	Signature de 246 missions de service civique / an
<input checked="" type="checkbox"/>	Formation Citoyenne
<input checked="" type="checkbox"/>	Accompagnement sur le projet professionnel
<input checked="" type="checkbox"/>	Suivi dans le parcours d'engagement
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- DJSCS
- Mission Locale
- Département
- Agence du Service Civique
- Organismes d'accueil des volontaires, notamment : Associations, Collectivités territoriales, Etablissements publics, les personnes morales de droit public.

Contact

- **SIOUSSAREN Mylène**
- mylene.sioussaran@mission-locale-guadeloupe.fr
- 0590 82 00 11

Accompagnement Engagement Formation Initiale et Continue Insertion sociale et professionnelle

Service Civique Alterné

Description générale

Le service civique alterné s'adresse à des jeunes ayant échoué à l'examen du baccalauréat (général, technologique et professionnel) ou au CAP et n'ayant que 4 matières maximum à re préparer. Ils combinent leur re préparation avec une mission de service civique.

Le candidat à l'entrée en service civique alterné bénéficie d'un entretien et d'un bilan de ses acquis, prenant en compte les résultats à l'examen. Ce bilan permet d'établir le plan de formation et de choisir les méthodes pédagogiques adaptées à chaque candidat.

Un tuteur ou référent accompagne le jeune dans son cheminement vers la qualification.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : NA
- **Qualification** : Niveau 4 et 3 (CAP, Bac Général / Technologique, Bac Professionnel, BTS)

Allocation : Indemnité 580,62€/mois

Durée : 6 à 8 mois (24h/semaine) en mission et 2 jours en formation

Date de début de l'action :

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu*

<input checked="" type="checkbox"/>	Diagnostic / Bilan des compétences
<input checked="" type="checkbox"/>	Signature d'un contrat d'accompagnement
<input type="checkbox"/>	Formation
<input checked="" type="checkbox"/>	Stages / Immersion professionnelle
<input type="checkbox"/>	Aide à la recherche d'emploi
<input type="checkbox"/>	Aide à la mobilité
<input type="checkbox"/>	Accompagnement social
<input checked="" type="checkbox"/>	Exercice de la citoyenneté
<input checked="" type="checkbox"/>	Suivi dans le parcours / emploi
<input checked="" type="checkbox"/>	Bilan d'étape

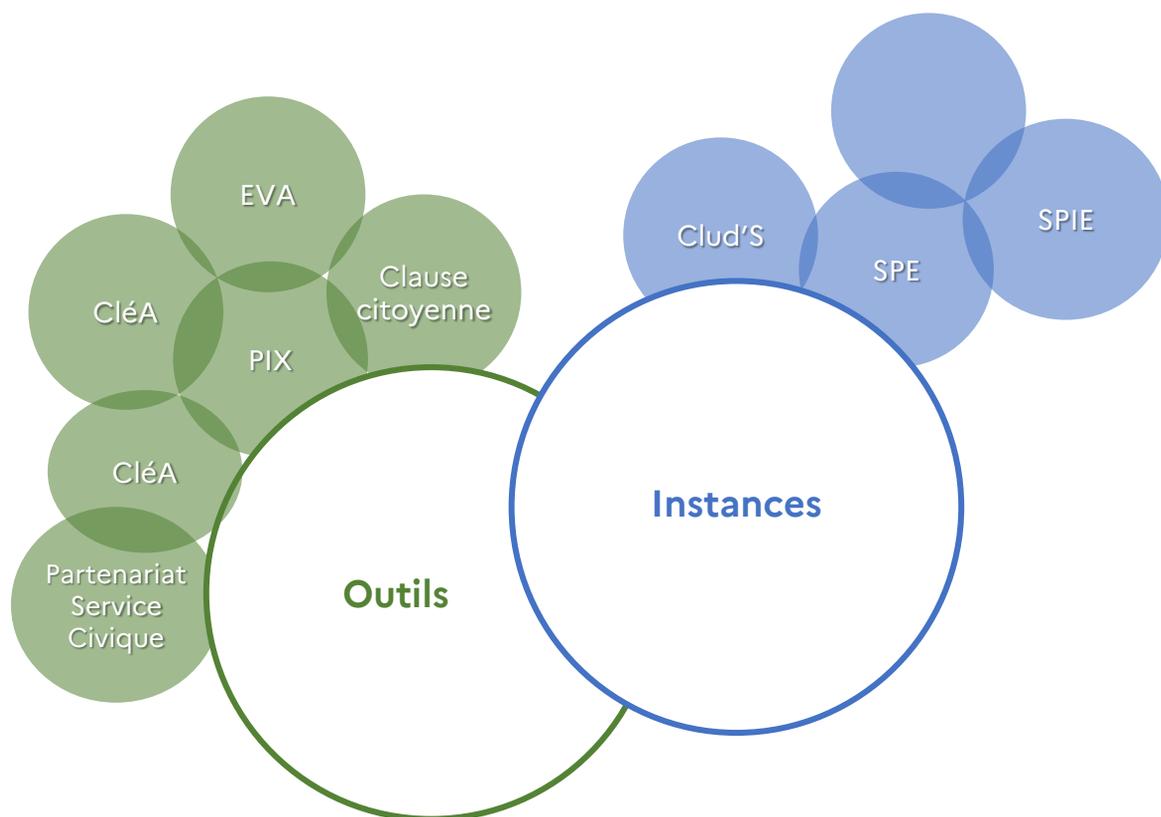
*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- Agence du Service Civique
- Etablissement scolaire
- MLDS

Contact

- Référent académique : **Odile MORAND**
- odile.morand@ac-guadeloupe.fr
- Téléphone : **0590 47 81 47**



Partie en construction



OUTILS

EVA

Description générale :

EVA est un service public numérique, accessible en ligne, qui propose plusieurs modules d'évaluation sous forme de « jeux sérieux » pour tester les compétences de base et les compétences transversales, à partir de situations professionnelles et du quotidien. Cet outil permet de réaliser un pré-positionnement en vue de construire un projet de formation ou un projet professionnel.

Pour les utilisateurs, cet outil permet de :

- **Découvrir ou redécouvrir de façon ludique ses propres compétences et identifier ses points forts et ses points faibles pour :**
 - cibler une formation adéquate
 - valoriser son potentiel, ses compétences fortes dans un projet de formation / un projet professionnel
 - mieux se présenter à un employeur
- Gagner du temps dans son parcours en s'orientant vers les bons dispositifs ou en identifiant des prérequis pour une formation ou un emploi. Augmenter ses chances de réussite et de maintien dans l'emploi.
- Parler avec son conseiller de ses affinités en matière de tâches, de secteurs d'activités et identifier des pistes de métiers ou réfléchir à des formations qui permettront de faire aboutir son projet.
- S'entraîner à passer des outils de recrutement en ligne (ce qui est de plus en plus demandé dans les offres d'emploi et en entrée de formation).

Fiche d'identité

Critères d'accès : Les conseillers de la Mission locale et de Pôle Emploi, dans le cadre du Contrat d'engagement jeunes et d'une convention avec l'ANLCI, vont être formés à l'utilisation de l'outil Eva afin d'en systématiser l'utilisation sur leurs publics en début de parcours d'accompagnement.

- **Âge :** 16 ans (fin de scolarité obligatoire)
- **Qualification :** aucune
- **Allocation :** aucune
- **Durée :** 2 h (indicatif)

Date de début de l'action : outil déjà disponible

Type d'accompagnement : positionnement accompagné

Contenu*

✓	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
✓	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
✓	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- Conseillers Mission locale
- Conseillers Pôle Emploi
- Ateliers et chantiers d'insertion
- Régiments du Service Militaire Adapté

Contact

- Nom du référent : **Jessica OUBLIÉ**
 - Adresse mail : jessica.oublie@anlci.gouv.fr
 - Téléphone : 06 90 26 53 55
- Référent « EVA » ANLCI :
martin.griffault@anlci.gouv.fr

OUTILS

Clause sociale de formation, partenariat avec l'entreprise « citoyenne »

Description générale

Le code des marchés publics a intégré des dispositions permettant de faire de la commande publique un outil en faveur de la lutte contre le chômage et l'exclusion. Le terme de « clauses sociales » regroupe l'ensemble de ces dispositions.

L'objectif est d'insérer des clauses sociales dans les marchés publics de l'éducation nationale, afin de permettre à un jeune en situation de décrochage scolaire de suivre un parcours d'insertion dans le monde de l'entreprise et de construire un projet professionnel.

En début d'année scolaire, la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) en lien avec la mission des achats de l'académie ou de l'administration centrale, détermine le nombre de parcours d'insertion à mettre en place. Par la suite un prestataire est désigné et mis en relation avec la MLDS en vue de définir les modalités d'application de la clause sociale (accueil du jeune dans l'entreprise et activités proposées).

Le parcours d'insertion repose sur une approche individualisée et est construit en fonction du projet professionnel du jeune. Le jeune est accompagné par la MLDS, sous statut scolaire, tout au long de son parcours de formation et d'insertion. Le jeune est accompagné par la MLDS et par un tuteur dans l'entreprise. Des bilans croisés réguliers sont effectués.

Le parcours se déroule en 3 phases (chacune des phases peut se dérouler dans une entreprise différente tout en respectant le projet professionnel du jeune) :

- Découverte du monde de l'entreprise et des différents services (1 mois) ;
- Elaboration du projet professionnel (2 mois) ;
- Immersion dans l'entreprise en fonction du projet professionnel (3 mois)

A l'issue du parcours d'autres solutions peuvent être envisagées : reprise d'études en formation initiale, réorientation dans une autre filière de formation, contrat d'apprentissage, emploi direct.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : 16 à 25 ans
- **Qualification** : NA
- **Allocation** : non sous statut scolaire
- **Durée** : En fonction de la formation

Date de début de l'action :

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu*

	Diagnostic / Bilan des compétences
✓	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
✓	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
✓	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- MLDS
- Réseaux FOQUALE
- Entreprises

Contact

- Référent académique : **Odile MORAND**
- odile.morand@ac-guadeloupe.fr
- Téléphone : **0590 47 81 47**

OUTILS

Partenariat Agence du Service Civique - ASC

Description générale

Dans le cadre des réseaux FOQUALE, et afin d'enrichir le panel des solutions, l'Agence du Service Civique et le Ministère de l'Éducation nationale s'associent pour proposer aux jeunes des missions de service civique (convention nationale).

Cette collaboration avec l'Agence Nationale du Service Civique a permis de dégager deux formules alternatives :

- Une **formule à plein temps avec un tuteur au sein de l'éducation nationale** chargé de suivre le jeune et de lui faire des propositions de formation. Cette formule s'adresse principalement à des jeunes autonomes qui pourraient profiter d'une expérience professionnelle pour reprendre confiance en eux et se projeter dans un projet personnel et professionnel.
- Une **formule combinée correspondant à 21 heures effectuées dans une mission de service civique et une dizaine d'heures en établissement scolaire** consacrées notamment à une remise à niveau et des activités de découverte sur les filières de formation. Cette formule convient davantage à des jeunes nécessitant un suivi plus important et qui n'ont pas de projet professionnel précis.

Ces parcours offrent aux jeunes la possibilité d'accomplir une mission d'intérêt général, de développer de nouvelles compétences, de reprendre confiance en eux, d'approfondir, de consolider ou d'élaborer leur projet personnel et professionnel.

Fiche d'identité

Critères d'accès

- **Âge** : 16 à 25 ans
- **Qualification** : Dépend de la formation

Allocation : NA

Durée : 6 à 12 mois

Date de début de l'action :

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu*

	Diagnostic / Bilan des compétences
✓	Signature d'un contrat d'accompagnement
✓	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
✓	Accompagnement social
✓	Exercice de la citoyenneté
✓	Suivi dans le parcours / emploi
✓	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux

- Réseaux FOQUALE
- Agence du Service Civique
- Organismes à but non lucratif
- Personnes morales de droit public

Contact

- Référent académique : **Odile MORAND** +
Référent agence service civique : **Me PFLIEGER**
- **odile.morand@ac-guadeloupe.fr**
- Téléphone : **0590 47 81 47**

INSTANCES - COMITE

Comité de Lutte contre le Décrochage Scolaire des jeunes en Service Civique (CLUD'S)

Description générale

Cette instance innovante mobilise, mutualise l'expertise et les mesures de droit commun de chacun des partenaires. Elle impulse un accompagnement personnalisé et renforcé de la Mission de Lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) et de la Mission locale pour les jeunes engagés en service civique repérés en situation de décrochage scolaire et ce, afin de prévenir les phénomènes d'exclusion et de marginalisation. Le partenariat des membres du CLUD'S s'inscrit dans une relation de coopération structurée et formalisée, fondée sur le respect mutuel et une complémentarité organisée. Le CLUD'S est force de proposition et permet aux partenaires de développer ensemble de nouvelles ressources sur le territoire de la Guadeloupe.

Le CLUD'S est composé de :

- La Délégation Régionale académique jeunesse engagement et sport DRAJES (Service civique)
- L'Éducation nationale (la MLDS et la cellule académique service civique)
- La Protection Judiciaire de la Jeunesse – PJJ (Direction Territoriale de Guadeloupe)
- La Région Guadeloupe, Direction de la formation professionnelle, de l'apprentissage, de l'emploi et de l'Économie Sociale et Solidaire (DFPAEES) -
- Le Conseil départemental (Direction de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse DEFJ)
- La Mission Locale de Guadeloupe
- Les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active de Guadeloupe (CEMEA)

Fiche d'identité

Critères d'accès : en mission de service civique et en situation de décrochage scolaire

- **Âge :** 16-25 ans
- **Qualification :** pas de niveau de qualification exigé

Allocation : Aucune

Durée : En fonction de la formation

Date de début de l'action :

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu*

<input type="checkbox"/>	Diagnostic / Bilan des compétences
<input type="checkbox"/>	Signature d'un contrat d'accompagnement
<input type="checkbox"/>	Formation
<input type="checkbox"/>	Stages / Immersion professionnelle
<input type="checkbox"/>	Aide à la recherche d'emploi
<input type="checkbox"/>	Aide à la mobilité
<input type="checkbox"/>	Accompagnement social
<input type="checkbox"/>	Exercice de la citoyenneté
<input type="checkbox"/>	Suivi dans le parcours / emploi
<input type="checkbox"/>	Bilan d'étape

*cocher plusieurs cases

Les principaux acteurs

- Les membres du CLUD'S

Contact

- Référent académique : **Odile MORAND**
- **odile.morand@ac-guadeloupe.fr**
- Téléphone : **0590 47 81 47**